Quels retours d'expériences remarquables ?

Mise en place d'un conseil participatif - Mulhouse Alsace Agglomération

Qui ?

La Communauté d'Agglomération Mulhouse Alsace Agglomération (68) composée de 32 communes et comptant 252 000 habitants.

Description

Partant du constat que la réussite d'un projet de développement durable comme le Plan Climat nécessite l'implication de l'ensemble des acteurs du territoire, la Communauté d'Agglomération a créé une instance de démocratie participative dans laquelle l'ensemble des partenaires du Plan Climat est représenté.

Ce Conseil participatif, créé en février 2007, se compose d'une centaine de membres :

- 40 représentants de la population,
- 6 élus référents ainsi qu'une dizaine d'élus de la Commission Environnement et Propreté compétente,
- des associations locales : Le Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (CINE), Alter Alsace Énergie, le CADR68, Les Petits Débrouillards, l'association Gaïa, l'Union Départementale CLCV Alsace, l'UFC Que Choisir et Alsace Nature,
- des partenaires institutionnels : l'ADEME, la Région Alsace, le Pays de la Région Mulhousienne, l'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne (AURM), l'Association pour la Surveillance et l'Etude de la Pollution Atmosphérique en Alsace (ASPA), le SITRAM, la Chambre de Commerce et d'industrie Sud Alsace Mulhouse (CCISAM), la Chambre des Métiers d'Alsace section Mulhouse, la Lyonnaise des Eaux, Gaz de France, EDF, DALKIA France...
- les services internes de la Communauté d'Agglomération : la Direction Finances, Gestion patrimoniale et Environnement, le service Développement Durable, le pôle Bâtiments, la mission Habitat et renouvellement Urbain, le pôle Transports, le service Communication, le service des Equipements Électriques, l'Aménagement de l'espace Communautaire...
- des services extérieurs : le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) de l'agglomération mulhousienne, l'Agence Locale pour la Maîtrise de l'énergie (ALME)...

Le Conseil participatif est une instance pérenne qui constitue la pierre angulaire du Plan Climat en accompagnant celui-ci de sa phase de préfiguration jusqu'à sa mise en œuvre, son suivi et son évaluation. Il constitue un organe qui permet aux services de la Collectivité de travailler en lien étroit avec les habitants et les représentants de la Société Civile.
Si au départ le Conseil participatif a permis une forte mobilisation des partenaires du Plan Climat, il est très vite devenu un véritable outil de coproduction.

Le travail du Conseil participatif s'est tout d'abord structuré autour de 5 axes de travail :

- consommation, produits et services,
- aménagement du territoire et urbanisme,
- bâtiments et habitat,
- transports et déplacements,
- communication et sensibilisation.

Ce travail en ateliers ou séances plénières a permis l'élaboration d'un programme d'actions qui a ensuite été mis en œuvre et porté par 80 partenaires.

Si le Conseil participatif reste aujourd'hui une instance importante de mobilisation et d'implication des partenaires du Plan Climat, son rôle et ses fonctions se sont diversifiés et se sont adaptés au cours du temps et en fonction de l'avancement du Plan Climat de la collectivité. Il est aujourd'hui devenu une instance de suivi et d'évaluation du Plan Climat tout en participant à la création d'outils de communication et de sensibilisation : site internet, élaboration du guide « Tous Clima'cteurs », conception et réalisation de la Climat Box, élaboration de plaquettes…
Le Conseil participatif veille également à ce que le Plan Climat reste toujours « compréhensible » par les citoyens et ne soit pas déconnecté ou éloigné de leurs préoccupations et de leurs attentes.

Comment ? (phasage et déroulement)

- Phase 1 : mobilisation des citoyens : *février – mars 2007*

Le recrutement des habitants s'est déroulé à travers 8 ciné-débats pendant lesquels a été diffusé le film d'Al Gore « Une vérité qui dérange ». 2000 spectateurs ont participé à ces ciné-débats.

- Phase 2 : Elaboration du Plan Climat et du programme d'actions : *mars 2007 – décembre 2007*

Organisation de 13 ateliers et 5 assemblées plénières.

- Phase 3 : *2008*

Groupe de travail « Climat Box » + 3 assemblées plénières.

- Phase 4 : *2009*

Organisation de 6 ateliers (2 ateliers « communication », 3 ateliers « consommation écoresponsable », 1 atelier « observatoire du Plan Climat ») + 2 assemblées plénières.

- Phase 5 : *2010*

Groupe de travail sur l'élaboration d'un guide sur la réutilisation des objets (ressourceries, troc'ante…), la consommation responsable, la sensibilisation, …

A retenir

- Veiller à adapter le discours à la diversité des publics et à contenter les attentes de l'ensemble des participants ;

- Veiller au respect du temps de parole de chacun afin que toutes les opinions puissent être représentées ;

- Afficher clairement les attentes de la collectivité (phasage, objectifs…) et être clairs avec les partenaires vis-à-vis du processus participatif et du rôle décisionnel des élus ;

- Être vigilant quant à l'essoufflement de la démarche. Nécessité de mettre en œuvre de « petits » projets qui peuvent être réalisés rapidement et qui permettent de voir les résultats concrets de leur implication ;

- Mobilisation de moyens humains et financiers suffisants pour ne pas créer un décalage entre les résultats obtenus et les attentes des partenaires ;
- Mener une réflexion importante sur le mode d'intégration des habitants à la démarche.

Mise en place d'un comité citoyen – Communauté d'agglomération Plaine Commune

Qui ?

La Communauté d'agglomération Plaine commune (93) composée de 8 communes et comptant 330 000 habitants.

Description

La création d'un Comité Citoyen est née d'une volonté politique forte d'impliquer les habitants à l'élaboration du Plan Climat-Énergie de la collectivité.
La Communauté d'Agglomération de Plaine Commune a souhaité rompre avec les techniques d'animation et de concertation classiques en faisant intervenir à chaque réunion publique un journaliste et un scientifique.
Le choix de la collectivité de faire animer les ateliers de concertation par un journaliste en présence d'experts scientifiques avait pour objectif d'enrichir les échanges avec les habitants et d'apporter des réponses précises sur des sujets spécifiques liés aux enjeux énergétiques et climatiques au niveau national comme au niveau du territoire.
Le Vice-président en charge du Plan Climat-Énergie de l'agglomération introduisait chaque réunion et participait à l'intégralité de toutes les réunions.

La constitution du Comité Citoyen a fait l'objet d'un appel au volontariat pour identifier les habitants les plus intéressés et les plus motivés à participer à l'ensemble des réunions publiques.
Une plaquette a ainsi été réalisée et diffusée dans différents réseaux (les médiathèques de la collectivité et sur le site internet de l'agglomération comme le magazine de l'agglomération, via les villes et les journaux municipaux) et par courrier à l'ensemble des structures associatives identifiées sur le territoire. Un panel d'habitants de 24 à 65 ans s'est porté volontaire. Une part importante d'étudiants et de cadres était présente dans la composition du Comité Citoyen. D'une façon générale, les citoyens volontaires possédaient déjà une forte sensibilité et une bonne connaissance des thématiques et des enjeux liés au climat et à l'énergie. Toutefois, un certain nombre d'entre eux restait néophyte sur ces sujets.

Le Comité Citoyen s'est réuni 6 fois entre décembre 2008 et février 2010 :

- 1re réunion

Réalisation d'un tour de table des participants afin de bien identifier le profil des membres du Comité Citoyen. Cette réunion a également permis de répondre aux questions des habitants sur les enjeux climatiques et énergétiques au niveau national et sur la démarche de Plan Climat de la collectivité.

- 2e réunion

Présentation des résultats du Bilan Carbone Territoire réalisé par l'agglomération et présentation des grands postes émetteurs. Des précisions ont dû être apportées aux habitants sur la méthodologie utilisée.

- 3e réunion

Présentation des prospectives de travail par les élus et les techniciens de chaque thématique.

- 4e réunion

Sollicitation de l'avis du Comité Citoyen sur les priorités à donner au Plan Climat :
En amont, mise en place d'un Wiki pour recueillir les avis des habitants et d'une réunion préparatoire pour les membres du Comité Citoyen les plus motivés.

- 5e réunion

Finalisation d'une trame d'avis du Comité Citoyen qui constitue ainsi sa contribution à l'élaboration du Plan Climat de la collectivité.

- 6e réunion

Cette réunion a été organisée sans l'intervention du journaliste et des experts scientifiques. L'objectif de cette dernière réunion était d'établir un lien direct entre l'avis du Comité Citoyen et le programme d'actions du Plan climat.

Le Comité Citoyen est constitué d'un groupe de 30 à 35 personnes assidues qui ont assisté à l'ensemble des réunions. La collectivité souhaite poursuivre le travail qui a été réalisé avec le Comité Citoyen en les faisant travailler sur le suivi du programme d'actions mis en œuvre dans le cadre du Plan Climat et/ou dans la mise en œuvre de l'Agenda 21 de l'agglomération. Un travail sera également réalisé sur l'articulation du Plan climat avec l'Agenda 21 de la collectivité.

Comment ? (phasage et déroulement)

- Phase 1 : *Décembre 2008 à juin 2009*

Déroulement des 4 premières réunions du Comité Citoyen

- Phase 2 : *Septembre 2009*

5e réunion : finalisation de la trame d'avis du Comité Citoyen

- Phase 3 : *Février 2010*

6e réunion : Présentation du programme d'action et articulation avec l'avis du Comité Citoyen

A retenir

- Constituer un Comité Citoyen avec un nombre relativement important de personnes afin d'anticiper le départ d'un certain nombre de participants (au départ, liste de 70 volontaires).

- Veiller à ne pas créer de frustrations chez les participants les plus motivés (pas de réponses à certaines questions, réunions trop courtes, réunions trop espacées dans le temps, etc.).

- Porter une attention particulière à l'encadrement des réunions : organisation logistique, gestion du temps, gestion de la prise de parole, accueil du public, etc.

- Veiller à ce que les experts restent dans leur rôle d'explication et ne prennent pas partie dans les débats.

Club des signataires de la Charte d'engagements - Grand Angoulême

Qui ?

La Communauté d'agglomération du Grand Angoulême (16) composée de 15 communes et comptant 103 000 habitants.

Description

La création d'un Comité Citoyen est née d'une volonté politique forte d'impliquer les habitants à l'élaboration du Plan Climat-Énergie de la collectivité.
Le Plan Climat de la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême a été impulsé fin 2006. Cette démarche a été initiée suite à la volonté politique de réaliser un diagnostic des émissions de GES du territoire. Ce diagnostic a été réalisé à partir de l'outil préfigurant les Bilan Carbone® territoire. Il a permis un partage et une appropriation des thématiques Énergie et Climat.
Suite à ce diagnostic, une réelle volonté de mettre en place une charte d'engagements a émergé dans le but d'associer le plus grand nombre dans la démarche.

Un Club des signataires a été créé en novembre 2007 suite à la première signature de la charte d'engagement pour la réduction des émissions de GES. Elle comprenait alors 68 signataires volontaires regroupant un panel d'acteurs très diversifié : entreprises, collectivités territoriales, associations, etc.
L'animation autour de cette charte avait pour objectif d'accompagner les signataires dans la mise en place de plans d'actions afin de les engager dans une démarche de réduction des émissions de GES.

Lors de la première année, les partenaires ont défini les moyens d'atteindre les objectifs de la charte : identification des besoins d'information des partenaires signataires, création d'outils techniques, etc.

Le Club s'est réuni à trois reprises et il a été décidé de travailler autour de 4 groupes de travail structurés en 4 thèmes :

- transports et déplacements,
- sensibilisation,
- construction et maîtrise de l'énergie,
- achats et consommation.

Une première réunion a permis de définir les besoins des partenaires sur ces thématiques et de définir quelques actions prioritaires à mettre en œuvre. Un outil a été développé pour permettre aux signataires de mieux se connaître : une plate-forme extranet qui représente un espace ressource et qui permet de mettre en ligne les comptes-rendus des réunions et des ateliers, les plans d'actions des partenaires, d'informer sur les manifestations à venir et tout ce qui est nécessaire à l'animation du réseau.

Les deux réunions suivantes ont ciblé des thématiques plus précises et identifiées par les signataires par le biais de retours d'expériences. Ces réunions ont également abouti à la création de sous-groupes destinés à travailler sur des outils techniques notamment sur une méthodologie liée aux achats durables.

Pour plus de transversalité entre les différents groupes de travail, deux personnes volontaires de chacun des 4 groupes existants ont décidé de participer à un groupe plus restreint. Ce groupe a eu

pour objectif d'élaborer des propositions sur la communication et l'évaluation afin de structurer les demandes des différents groupes et d'accompagner les partenaires.

Cependant, il est apparu difficile de mobiliser les quatre groupes dans le temps sur ces rencontres spécifiques : de nouveaux groupes ont donc été constitués, pouvant se réunir indépendamment du club des signataires qui nécessite une logistique importante. L'aspect collégial du club demeure et devient un lieu d'échange d'expériences et de validation, la réflexion opérationnelle se réalisant en dehors de ces temps communs.

L'objectif est aujourd'hui de renforcer la dynamique du Club, qui se réunit désormais environ deux fois par an.
A ce stade de l'animation, les signataires ont fait remonter 35 plans d'actions. Il est aujourd'hui nécessaire d'identifier les points à améliorer (outils, méthodologie, évaluation et remontée des plans d'actions...) et d'accroître la communication et la sensibilisation pour faciliter le passage à l'action des autres partenaires. Pour y répondre, des priorités sur les thématiques seront définies dès 2011.

Comment ? (phasage et déroulement)

- Phase 1 : *2007-2008*

Phase de création :
- Ecriture de la Charte d'engagements pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Création du club des signataires
- Mise en place des 4 groupes de travail
- Mise en place du groupe restreint transversal

- Phase 2 : *2008-2009*

Phase d'animation:
- Réunions des 4 ateliers participatifs
- Réunions du groupe de travail restreint
- Association de nouveaux signataires : le Club s'élargit à 91 partenaires

- Phase 3 : *mai 2010*

Réunion de concertation pour fixation de nouveaux objectifs (2011 – 2020 avec points d'étapes en 2013).

A retenir

- Cadencer de manière importante les réunions la première année afin d'impulser une dynamique forte.

- Créer des outils permettant de faciliter les échanges et d'élaborer une habitude de travail en commun (extranet).

- S'appuyer sur les réseaux d'acteurs du territoire afin d'intégrer de nouveaux signataires, notamment des acteurs privés qui sont parfois difficiles à mobiliser.

- Veiller à maintenir la mobilisation dans le temps.

- Communiquer sur le projet du territoire et sur les signataires afin qu'ils identifient la démarche et les acteurs.

Forum angevin du climat – Angers Loire Métropole

Qui ?

La Communauté d'agglomération d'Angers Loire Métropole (49) composée de 31 communes et comptant 300 000 habitants.

Description

Le processus de participation du Plan Climat de l'agglomération Angers Loire Métropole prend naissance lors de la restitution des résultats du Bilan Carbone® de l'agglomération. Cette restitution a été très large et a touché près de 1 500 personnes dont la moitié composée d'acteurs socio-professionnels et l'autre moitié des habitants du territoire. Cette présentation des résultats s'est accompagnée de projections-débats qui ont permis d'identifier les forces vives et les personnes ressources du territoire.

Une fois les acteurs identifiés, un forum angevin du climat a été organisé et a permis d'associer environ 250 personnes au processus de participation et de co-construction du Plan Climat.

Dans l'objectif de relayer les travaux de concertation, les conseils de quartiers ont également été mobilisés. Ce forum représente ainsi la première phase de la démarche de participation qui vise à élaborer le Plan Climat grâce à la contribution de l'ensemble des acteurs du territoire : habitants, acteurs socio-professionnels, collectivités, représentants de locataires et d'usagers de l'agglomération… Suite au forum climat, des ateliers ont été menés auprès de trois cibles : les collectivités, les acteurs socioprofessionnels et les habitants. Une vingtaine d'ateliers ont ainsi été organisés en l'espace de deux mois.

Parallèlement à ces ateliers, des actions « fil rouge » ont été menées auprès des PME/PMI et des habitants représentés par des « familles climat ». Ces actions test ont permis à la collectivité et ses partenaires de s'engager rapidement dans l'action et d'obtenir des résultats concrets. Les actions menées abordaient trois thèmes :

- approche carbone auprès des établissements publics,
- approche carbone auprès des PME/PMI,
- éco-gestes auprès des familles.

Les travaux en ateliers ont fait l'objet d'un forum de restitution destiné à l'ensemble des trois cibles et d'autres ateliers, plus thématiques, sont prévus en insistant davantage sur le travail des acteurs socio-professionnels et des habitants.

Un forum final viendra clôturer la phase de participation et présentera les travaux de l'ensemble des ateliers.

Comment ? (phasage et déroulement)

- Phase 1 : *automne 2008 au printemps 2009*

Restitution des résultats du Bilan Carbone® auprès du grand public et des acteurs socio-professionnels.

- Phase 2 : *octobre 2008*

Organisation du forum angevin du climat.

- Phase 3 : *décembre 2009 à janvier 2010*

Première phase d'ateliers.

- Phase 4 : *février 2010*

Forum de restitution à mi-étape.

- Phase 5 : *mars-avril 2010*

Seconde phase d'ateliers.

- Phase 6 : *juin 2010*

Forum de restitution finale - Fin de la phase de concertation.

A retenir

- Engager concrètement les partenaires et obtenir rapidement des résultats par la mise en place d'actions « fil rouge ».

- Prendre le temps de mobiliser les acteurs.

- Se renseigner auprès des villes partenaires ou villes jumelles de la collectivité afin de s'inspirer des méthodes utilisées.

Accompagnement de ménages dans la définition d'un projet de maîtrise de l'énergie - Ville de Rezé

Qui ?

La Ville de Rezé (44) appartenant à la Communauté d'agglomération Nantes Métropole compte 39 000 habitants.

Description

Face au succès rencontré lors de la présentation des résultats de la thermographie aérienne réalisée sur le territoire de Nantes Métropole, la Ville de Rezé a souhaité approfondir la démarche en accompagnant des ménages dans la mise en œuvre opérationnelle d'un programme d'actions d'économie d'énergie.
Un panel de 5 familles a été constitué et un accompagnement spécifique a été mené par l'association Alisée, structure porteuse d'un Espace Info Énergie.
En novembre 2009, le dispositif d'accompagnement est présenté aux 5 familles volontaires et une charte d'engagements est alors signée avec la collectivité.

L'accompagnement des ménages s'est déroulé en 5 phases :

- prise de rendez-vous avec les familles et préparation des documents pouvant servir à élaborer le diagnostic des pratiques énergétiques (factures d'énergie essentiellement),
- visite des logements et collecte des données par le conseiller de l'Espace Info Énergie,
- traitement des données collectées,
- réalisation du bilan énergétique personnalisé,
- restitution des résultats aux familles.

L'accompagnement a été réalisé avec chaque famille de façon individuelle et personnalisée. En parallèle à ce suivi, des réunions ont été organisées avec l'ensemble des 5 familles. Ces réunions ont permis de mettre en relation les familles avec des artisans, de mettre en commun les devis obtenus, de mutualiser les expériences de chacun et d'effectuer des simulations d'aides financières.
A l'issue de cet accompagnement, un questionnaire d'évaluation est remis à chaque famille ainsi qu'un document de synthèse. Ce document reprend les éléments du diagnostic et un ensemble de préconisations permettant à chaque ménage de devenir véritablement acteur de ses consommations énergétiques.

Après un bilan très positif de cette opération, la ville de Rezé souhaite aujourd'hui faire de ces 5 familles témoins de véritables relais afin de mobiliser et sensibiliser davantage de foyers.
Afin de faciliter le passage à l'action des ménages en matière d'économie d'énergie, la commune a décidé d'organiser un forum avec les artisans afin de permettre aux habitants d'entrer facilement en contact avec les professionnels du bâtiment.

Comment ? (phasage et déroulement)

- Phase 1 : *novembre 2009*

Organisation de la semaine de l'énergie. Présentation du dispositif d'accompagnement et signature de la charte d'engagements par les familles

- Phase 2 : *décembre 2009*

Etude d'un logement test permettant d'établir une méthodologie de travail pour l'ensemble des 5 ménages

- Phase 3 : *décembre 2010 à mars 2010*
Accompagnement des familles

- Phase 4 : *avril 2010*
Réunion collective avec les 5 familles et restitution des résultats. Partage des retours d'expérience et discussion sur les travaux envisagés

A retenir

- Trouver des familles avec des profils différents et formant un panel représentatif.

- Contourner les difficultés dans la mobilisation des familles au départ de l'action.

- S'associer avec un partenaire en capacité de porter le projet (association Alisée).

Réalisation et diffusion d'une Climat Box – Mulhouse Alsace Agglomération

Qui ?

La Communauté d'Agglomération Mulhouse Alsace Agglomération (68) composée de 32 communes et comptant 252 000 habitants.

Description

Lorsque le diagnostic des émissions de gaz à effet de serre du territoire, réalisé par la Communauté d'Agglomération, a mis en évidence que les principales sources de gaz à effet de serre étaient des émissions diffuses (50 % liées à l'habitat et 30 % aux transports) la collectivité a pris conscience qu'elle ne pouvait pas agir uniquement sur son patrimoine et ses compétences et qu'elle devait impérativement impliquer et mobiliser l'ensemble des acteurs de son territoire dans la lutte contre le changement climatique.

La collectivité a alors mené une réflexion sur l'opportunité de réaliser un outil pédagogique et ludique qui permettrait d'impliquer les habitants du territoire en leur donnant les moyens d'effectuer les « premiers gestes » en matière d'économie d'énergie et de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre.

Un groupe de travail au sein du Conseil participatif a alors été créé pour mener cette réflexion sur la création et la production d'un tel outil. Afin de répondre précisément aux attentes des habitants et à la réalité du terrain, le groupe de travail a été constitué d'habitants du territoire, de l'Agence Locale de la Maîtrise de l'Énergie (ALME) d'associations et des services de la collectivité.

Cet outil se présente sous la forme d'une boîte en carton contenant différents petits objets permettant de réaliser des économies d'énergie et d'eau :

- 3 ampoules basse consommation,
- 2 réducteurs de débit d'eau (pour robinet et pour douche),
- 1 thermomètre à alcool,
- 1 sac de pré-tri pour les déchets,
- un échantillon de laine de chanvre,
- un mode d'emploi,
- un livret « Tous Clima'cteurs ».

A travers ces différents petits outils, la Climat Box© permet à chacun d'identifier les postes d'économie d'énergie et d'eau de son logement et ainsi d'en réduire les consommations d'une façon tout à fait simple et efficace.
La Climat Box© est vendue aux habitants et sert également de support pédagogique lors d'animations scolaires et périscolaires.

La collectivité a prévu la vente de 3000 Climat Box© auprès des habitants du territoire. Chaque Climat Box© permet d'économiser jusqu'à 90 € par an et d'éviter jusqu'à 110kg eqCO_2 par an.
Le coût d'investissement initial estimé de l'opération sur 3 ans est de 86 500 € pour 3000 Climat Box©.La collectivité vend les Climat Box© au prix coûtant des éléments de la boîte.

Comment ? (phasage et déroulement)

- Phase 1 : *2007-2008*

Phase de conception technique de l'outil par le groupe de travail « Climat Box© ».

- Phase 2 : *2007-2008*

De façon parallèle à la phase 1, un travail sur le graphisme et le marketing est effectué avec l'aide d'une agence de communication. Il est ainsi décidé que la Climat Box© devait être visuellement attractive et ludique et que la boîte devait être réalisée en carton recyclé.

- Phase 3 : *2008-2009*

Montage de la Climat Box© avec l'ensemble des éléments par un établissement et service d'aide par le travail (ESAT) local et diffusion de celle-ci avec un accompagnement pédagogique.
L'évolution de la Climat Box© est actuellement en cours de réflexion au sein de la collectivité et fera l'objet d'un groupe de travail du Conseil Participatif Plan Climat en 2010.

A retenir

- Faire vivre l'outil à travers des modes de communication et de diffusion adaptés et efficaces. La création du produit ne suffit pas.

- Accompagner l'outil d'une démarche pédagogique.

Mise en place d'une communication spécifique au Plan Climat-Énergie Girondin – Conseil général de Gironde

Qui ?

Le Conseil Général de Gironde (33) compte 1 287 500 habitants.

Description

Face au développement des démarches de Plans Climat sur son territoire (15 Plans Climat sur le territoire girondin), le Département a souhaité mettre en place un dispositif de communication ambitieux afin de clarifier et rendre cohérents les messages à destination des girondins.

Deux types de communication ont été mis en œuvre :

- une communication interne à destination des agents,
- une communication externe à destination des acteurs du territoire.

- Une communication interne à destination des agents (environ 6000)

Un travail important a été réalisé sur l'intranet du Département avec la diffusion de documents et de messages distribués mensuellement avec les bulletins de salaire.
Dans le cadre de l'Agenda 21 engagé par le Département, une matinale a été organisée spécifiquement pour présenter les enjeux énergétiques et climatiques ainsi que la démarche de Plan Climat engagée sur le territoire girondin.
Lors de cette communication interne, un rappel a été réalisé sur la gouvernance de la démarche et en particulier sur le dispositif de concertation qui s'inspire directement du modèle européen avec la réalisation d'un Livre Vert et d'un Livre Blanc.

Afin de réaliser ces documents, une enquête a été réalisée auprès des agents afin de les solliciter et les amener à exprimer leurs attentes sur les enjeux énergétiques et climatiques ainsi que les actions à mettre en œuvre.

- Une communication externe à destination des acteurs du territoire

La campagne de communication externe du Plan Climat girondin a commencé en septembre 2009 avec la création d'un Conseil Scientifique composé d'une dizaine d'experts (climatologues, géologues…). Ce Conseil Scientifique, créé en juin 2009 est parrainé par Jean Jouzel, climatologue et Prix Nobel, et présidé par Pierre Morlier. Il a pour mission la validation des travaux réalisés dans le cadre de l'élaboration du Livre Vert du Plan Climat.
Une fois réalisé, ce Livre Vert du Plan Climat a ensuite été présenté aux habitants par l'intermédiaire d'un site internet spécialement dédié *http://www.gironde.fr/cg33/jcms/c_24049/le-plan-climat-énergie-girondin*.

Afin d'inciter les habitants à se connecter au site internet et a y apporter leurs contributions et leurs réflexions, un dispositif important de communication a été mis en place : 4 affiches, des spots radio, des spots vidéo.
L'ensemble de ces supports de communication a été diffusé sur les média locaux (radio, tv), les abris-bus et les arrêts de tramway.

Globalement, l'opération a connu un succès important puisque plus de 5 400 contributions ont été reçues en réponses aux 80 questions contenues dans le Livre Vert.

Afin de mener une réflexion permanente sur les aspects communicationnels, le Département prévoit d'organiser des réunions mensuelles avec les chargés de mission Plan Climat des différentes collectivités, la Communauté Urbaine de Bordeaux, l'ADEME, la Région Aquitaine, l'Agence Locale de l'Énergie, les grandes villes du territoire (Bordeaux, Mérignac, Pessac) et la Communauté d'Agglomération Bassin d'Arcachon Sud.

Comment ? (phasage et déroulement)

- Phase 1 : *juin 2009*
Mise en place du Conseil Scientifique – Couverture par la presse, la télévision et les média locaux.

- Phase 2 : *juillet-août 2009*
Mise en ligne du Livre Vert

- Phase 3 : *de septembre 2009 à avril 2010*
Consultation des habitants via le site internet dédié au Plan Climat

- Phase 4 : *juillet-août 2010*
Analyse des réponses des habitants

- Phase 5 : *février 2011*
Restitution des résultats

A retenir

- Etablir une communication « homogène » avec 15 Plans Climat engagés sur le territoire.

- Jouer du degré de confiance dans le dispositif européen Livre Vert et Livre Blanc.

Association 4D,
« Dossiers Débats pour le Développement Durable »,
pour soutenir un nouveau mode de développement

Un développement basé sur :

Le **Respect** des individus, des droits humains, de la nature, du monde vivant
L'**Intelligence** de la technique, des comportements et des critères d'efficacité
Le **Partage** des ressources, des moyens et des décisions

Créée il y a 15 ans à l'issue du Sommet de la terre de Rio de Janeiro, l'Association 4D promeut les principes d'un développement durable et favorise leur mise en œuvre en France et à l'international.

Elle agit pour :

- **la mise en œuvre du développement durable sur les territoires :** elle anime l'Observatoire national des agendas 21 locaux et des pratiques territoriales de développement durable (www.observatoire-territoires-durables.org) et accompagne les collectivités locales (formation, voyages d'études, conseil) ;
- **la diffusion des connaissances** : elle a créé une Encyclopédie du développement durable (www.encyclopedie-dd.org), publie des ouvrages, rédige une newsletter bimensuelle (Facteur 4D) ;
- **la progression du débat public en France et à l'international :** elle organise des conférences mensuelles (Mardis de 4D), suit les négociations internationales sur le changement climatique et s'inscrit dans la mobilisation pour le prochain sommet de la Terre en 2012, la conférence RIO+20: www.association4d.org.

Association 4D
Cité européenne des Récollets
150-154 rue du Faubourg Saint Martin
75010 Paris
01 44 64 74 94

Etd à votre service

Centre de ressources national pour la promotion du développement territorial, Etd propose un ensemble de publications et de services à destination des élus et des techniciens des collectivités et de leurs groupements. Fondés sur des travaux d'observation et d'analyse, il vise à accompagner les territoires de projet dans leur démarche de développement et les Régions et les Départements dans leurs politiques de soutien aux territoires.

SANTÉ
TERRITOIRES
Les collectivités partenaires de l'offre locale de santé
Développement durable
Quel soutien des Départements aux territoires ?
Premiers éléments sur la conditionnalité des aides
Construire une offre locale de transport
projetdeterritoire.com

Une méthode de travail

Etd fonde son activité sur des programmes de recherche-développement conduits avec des associations d'élus, des territoires de projet, des conseils régionaux et généraux, des ministères ou encore des organismes publics… Ces programmes sont orientés vers la production de documents méthodologiques et pédagogiques, tout particulièrement dans les domaines du développement durable, du développement économique, de l'environnement, de la planification spatiale, des services à la population, des politiques territoriales et de l'ingénierie territoriale.

Une offre de services

Etd propose un ensemble de services. Certains sont accessibles à tous comme Allô Territoires Services : 01 45 75 15 15, le site Internet : projetdeterritoire.com, les journées d'échanges, les listes de discussion professionnelles ou la diffusion d'offres d'emploi… D'autres sont réservés à ses adhérents : service documentaire, interventions à la demande, atelier d'aide à la rédaction de cahier des charges, aide au lancement de consultations…

Contacts

Annabelle Zimmermann | a.zimmermann@etd.asso.fr
30 rue des Favorites 75015 Paris, Tél. 01 43 92 67 67 - Fax : 01 45 77 63 63

le centre de ressources du développement territorial